

Questions orales

[Traduction]

L'INDUSTRIE

Mme Beryl Gaffney (Nepean, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais passer à un autre sujet si vous le permettez. Ma question s'adresse au secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie.

Nous siégeons ici, dans cette prestigieuse enceinte qu'est la Chambre des communes, depuis maintenant un an. En examinant mes dossiers, j'ai remarqué que le gouvernement avait promis, il y a un an, que nous deviendrions un pays exportateur.

Bon nombre de représentants des milieux d'affaires de Nepean et bon nombre de représentants de l'industrie de pointe se demandent si ce ministère a fait quelque chose pour que nous devenions un pays exportateur.

M. Dennis J. Mills (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais remercier la députée de Nepean de cette question des plus pertinentes.

Des voix: Oh, oh!

M. Mills (Broadview—Greenwood): Le Parti réformiste ne semble pas s'intéresser tellement à l'engagement que le gouvernement a pris envers les petites et moyennes entreprises. Nous entamons aujourd'hui le Mois national des services.

Les entreprises de services emploient près de neuf millions de Canadiens et le gouvernement du Canada s'est engagé à travailler avec nos organismes de services afin de voir à ce qu'ils soient bien équipés pour faire face à la concurrence, alors que nous nous dirigeons vers des échanges mondiaux. Nous cherchons à venir en aide de différentes façons à la BFD et au ministère de l'Industrie pour faire en sorte que l'on accorde toute l'attention nécessaire à ces entreprises.

Des voix: Bravo!

• (1450)

Le Président: Nous reconnaissons tous, j'en suis certain, que toutes les questions ont une importance égale, qu'elles appellent toutes une réponse et que nous devons tous prêter attention à la réponse donnée. Je vous prierais de laisser à la personne à qui s'adresse la question la chance de répondre à cette question.

* * *

L'ÉTHIQUE

Mme Deborah Grey (Beaver River, Réf.): Monsieur le Président, moi aussi, je voudrais passer à un autre sujet. Les libéraux des années 90 ressemblent scandaleusement à ceux des années 70 sur le chapitre des allégations et des conflits d'intérêts.

En 1971, notre actuel premier ministre a appelé un juge du Québec. Quelle qu'en soit la raison, il a prétendu qu'il pouvait le faire puisqu'il agissait à titre de député et non de ministre.

Avez-vous déjà entendu cela? Il n'a pas reconnu que c'était une erreur.

Se pourrait-il que ce soit pour cette raison que, 20 ans plus tard, le premier ministre n'a pas demandé à son ministre de démissionner, car il ne pouvait exiger de lui de se montrer plus responsable qu'il ne l'avait été lui-même à l'époque?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, je suis surprise et déçue par le genre de questions que pose la députée.

Le fait est que personne dans cette enceinte n'est plus intègre ni plus honnête que le premier ministre.

Des voix: Bravo!

Mme Deborah Grey (Beaver River, Réf.): Monsieur le Président, en 1976, le premier ministre Trudeau a présenté des lignes directrices établissant notamment qu'aucun membre du Cabinet ne pouvait communiquer avec des représentants d'organismes quasi judiciaires, à moins, bien entendu, de passer par les voies normales. Même en 1984, M. Mulroney a émis des lignes directrices semblables.

Ces lignes directrices des années 70 et 80 ne suffisent-elles pas aux libéraux des années 90? Le premier ministre va-t-il faire preuve d'intégrité en demandant au ministre de démissionner?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, je pense que la députée donne l'impression à la population que ces lignes directrices sont quelque peu différentes de celles qui ont été mises en oeuvre dans le passé.

Les lignes directrices que le premier ministre a décidé d'appliquer au sujet des organismes quasi judiciaires sont celles qui existent depuis plus de dix ans. Il est évident qu'elles ne sont pas claires et c'est pourquoi, vendredi dernier, le premier ministre a demandé au conseiller en éthique de veiller à ce qu'il y ait un débat public complet sur cette question. Le ministre du gouvernement Mulroney a fait fi des propres lignes directrices de son gouvernement en 1989.

Le fait est que les lignes directrices actuelles ne sont pas assez précises et, pour dissiper tout doute, le premier ministre réclame un débat public parlementaire complet et transparent sur de nouvelles directives. Je ne vois pas comment il pourrait être plus clair.

* * *

[Français]

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Marc Jacob (Charlesbourg, BQ): Monsieur le Président, nous sommes présentement confrontés à une très grave crise financière, et même le ministre des Finances l'a découvert tout dernièrement. Dans ce même ordre d'idée, on apprend que les voyages des employés fédéraux l'an passé ont atteint 617 millions de dollars, c'est-à-dire plus de 2,5 millions de dollars par journée ouvrable pour les voyages des fonctionnaires fédéraux.